

Qu'allez-vous lire dans ce numéro ?

(Rappelez-vous que pour accéder directement à un article, il vous suffit de cliquer sur la ligne correspondante du présent sommaire.)

— un **éditorial**, sur l'impact des réalités internationales sur le contrat social ;

— le compte rendu des **débats** du quatrième trimestre ;

— dans les « **documents et travaux** » : un résumé de la **note de conjoncture** de décembre 2015, suivie d'une synthèse des débats au sein du **déjeuner du marché financier** qui a suivi, un résumé des **extraits** diffusés depuis le 1^{er} octobre, ainsi que la reproduction de deux articles de la **Synthèse on Lines** sur la Cop 21 ;

et les habituelles rubriques « Contrat-social » **en bref**
et « Comment **prendre contact avec nous** ».

éditorial

réflexion sur le contrat social

L'évolution de la situation internationale va rendre plus nécessaire que jamais la réflexion sur notre contrat social.

L'adhésion à Contrat-social d'un ancien diplomate de haut rang nous permet d'intégrer la dimension internationale dans l'analyse de la crise du contrat social français.

Jusqu'à présent nos réflexions ont principalement porté sur les causes internes. Ce faisant nous n'avons pas vraiment traité de deux aspects importants :

— **Le premier est d'ordre économique.** La France n'est pas une île.

Notre PIB (donc la dépense publique) est de plus en plus dépendant de facteurs extérieurs sur lesquels nous n'avons que peu ou pas de contrôle : croissance économique de la Chine, cours de l'énergie et des matières premières, taux d'intérêt, variations des monnaies, etc.

Pour s'en prémunir tout en acceptant de renoncer à son protectionnisme, la France s'était progressivement lancée dans la construction européenne. Or les difficultés actuelles de celle-ci viennent modifier le processus d'ouverture. Les tendances au repli et l'euroscpticisme fleurissent de toute part. La France elle-même après le rejet du projet de constitution en 2005 semble toujours gagnée davantage par ce mouvement. Vers où allons-nous ?

— **La seconde lacune des analyses** purement internes concerne la définition et le contenu des droits et libertés. Le modèle de 1945 n'était pas que social et économique. Après les drames de la guerre, ceux qui l'ont conçu attachaient la plus grande importance aux droits de l'homme et à leur développement. Or ce mouvement est peut-être en train d'entrer en conflit avec d'autres préoccupations issues de la géopolitique que nous n'avons guère abordées qu'à l'occasion de quelques déjeuners.

Après la fin de la « guerre froide » les analystes avaient voulu, tel Fukuyama voir la « Fin de l'Histoire » avec le triomphe de la démocratie et du libéralisme. Mais à l'URSS ont succédé d'autres menaces. Des mouvements terroristes se sont développés. La France a déjà et risque encore de payer un lourd tribut à leurs actes barbares. Notre pays se trouve aujourd'hui entre paix et guerre, ce qui ne peut être sans conséquence.

Il n'est pas question dans un bref éditorial de traiter au fond les deux graves sujets qui viennent d'être cités. Donnons simplement deux exemples concrets de leurs conséquences quasi inéluctables :

— Il n'est plus possible que les budgets de la défense intérieure et extérieure continuent de servir de variable d'ajustement pour compenser les dérives des systèmes de protection sociale, mais comment ? Effort d'économies ou fuite en avant dans la dette ?

— Les nouveaux dangers sont-ils compatibles avec l'arbitrage traditionnel sécurité-liberté ou allons-nous devoir en chercher un nouveau ?

vie de l'association

déjeuner

Au cours du quatrième trimestre, un déjeuner a permis de recevoir, le 16 décembre, **Pascal Colombani**, docteur ès sciences (physique nucléaire) actuellement président de Valeo, président et administrateur de nombreuses sociétés et membre de l'Académie des technologies, vice-président du Conseil stratégique de la recherche auprès du Premier ministre. Il est venu parler des « défis de l'industrie face aux révolutions technologiques et énergétiques » en insistant particulièrement sur trois thèmes la stratégie nationale de recherche, l'énergie et le développement de l'automobile connectée.

nouveau membre

À partir du 1^{er} janvier 2016 un nouveau membre nous a rejoints. Il s'agit de **Patrick Gautrat**, né le 21 mars 1944, officier de la Légion d'honneur, ministre plénipotentiaire hors classe. Retraité, il est conseiller municipal de Neuilly depuis 2014.

Institut catholique de Lille

Le 24 novembre 2015, un groupe de dix membres de Contrat-social s'est rendu à Lille, à l'invitation du président recteur, **Pierre Giorgini**, que nous avons reçu à déjeuner le 21 mai dernier. Nous avons été accueillis avec beaucoup de cordialité. Monsieur Giorgini nous a lui-même expliqué comment son université était un bon exemple des analyses de son livre *La transition fulgurante*. Nous l'avons constaté sur le terrain car nous avons pu visiter les locaux de travail coopératifs et cocreatifs de l'Institut ainsi que le projet Humanité, modèle de ville où le « vivre ensemble » se fait autour de la sobriété énergétique et de l'intégration du handicap. Un compte rendu de la visite a été diffusé aux membres. Nous espérons que des relations aussi bien engagées pourront se poursuivre.

débats entre membres

Leur intensification est un des objectifs de notre programme d'action. Rappelons qu'il suffit à toute personne qui souhaite apporter une contribution de l'envoyer à l'adresse **membres@contrat-social.com**. Au cours du quatrième trimestre de nombreuses contributions ont été apportées. Les résumés proposés ci-dessous ne signifient en rien que Contrat-social les prenne à son compte.

1. Pour certains membres, « Le travail a changé de nature » (voici quelques extraits significatifs de leurs thèses) :

Que le travail (étymologiquement proche de la torture...) soit une finalité de l'existence et soit, sans examen, considéré comme un bienfait est contestable.

Le « travailleur » souhaite-t-il réellement travailler ? Ne souhaite-t-il pas plutôt s'assurer la quantité de revenus indispensable à la satisfaction de ses propres besoins (sur lesquels il y aurait beaucoup à dire) ? Ce qui rend le chômage insupportable, n'est-ce pas plutôt le manque de revenus qu'induit aujourd'hui l'absence de travail... rémunéré !

Mécanisation, robotisation, numérisation, etc., tendent à réduire la pénibilité du travail ou à rendre plus facile, plus rapide la production, qu'il s'agisse du secteur primaire, secondaire ou tertiaire : d'où moins de « travail » disponible, au moins jusqu'à une réorientation de la formation. Rien de nouveau sous le soleil : l'introduction des métiers Jacquard eut en son temps les mêmes effets... mais limités à une industrie.

Aujourd'hui, numérisation, etc. sont invasives et bouleversent les conditions de travail *dans tous les secteurs*, avec pour conséquences non seulement une diminution des besoins immédiats en matière de quantité de travail (susceptible peut-être d'amélioration à terme), mais aussi une exacerbation de la concurrence dans tous les domaines d'une économie mondialisée.

Mais aussi, le débat sur le travail a changé de nature et dimension : la phrase de la Bible « toute peine mérite salaire » doit être revisitée.

La pénibilité n'est plus un caractère obligatoire du travail, et les emplois pénibles sont devenus minoritaires. La définition économique du travail a aussi changé : c'est créer de la valeur cessible aux autres (et non pas simplement faire des efforts).

La justification du salaire est de plus en plus conditionnée par le résultat (créer de la valeur pour les autres) et de moins en moins liée à l'effort au sens large, c'est-à-dire à la puissance musculaire fournie et au temps passé, et c'est bien comme ça.

Ce sont ces nouvelles notions culturelles qu'il faudrait d'abord bien partager avant de revisiter le droit du travail (suite du rapport Combrexelles) et les droits des chômeurs.

La valeur « utile » n'est pas jugée par le travailleur lui-même (quels que soient sa qualification, ses efforts et son travail passé), mais par les autres qui profitent de la valeur effectivement créée.

À quand une éducation nationale de nos enfants sur ces principes ?

2. Immigration et multiculturalisme. Il n'existe aucun doute sur l'adéquation du thème de l'immigration et du multiculturalisme à notre vocation. Pour comprendre l'intensité des arguments échangés, rappelons-nous qu'un problème difficile comporte toujours des aspects contradictoires. Les différences entre gens de bonne foi viennent du choix privilégié de tel ou tel aspect.

À cet égard, trois questions principales ont suscité de vifs débats :

- L'immigration vers l'Europe est-elle inéluctable ou maîtrisable ?
- Les pays d'Europe ont-ils la capacité pratique d'accueillir en nombre significatif de nouveaux migrants ?
- Quel peut être le degré d'harmonie de sociétés qui deviennent multiculturelles ?

Ceux qui ont participé à ces débats ont échangé les arguments les plus divers relevant de l'analyse économique, de la morale, du droit, de l'histoire, de la sociologie, sans omettre la religion.

Selon le « mix » retenu, il n'est pas surprenant que l'on débouche sur des scénarios contrastés allant de la coexistence heureuse et féconde jusqu'au communautarisme conflictuel.

Sans doute chaque argument comporte-t-il sa part de vérité. Peut-on travailler à en tirer une synthèse qui résisterait à l'épreuve des faits ?

3. Nos raisonnements ne sont-ils pas biaisés par le fait que nous avons le « nez dans le guidon » ?

Par exemple, parler des moyens d'existence en termes de plein-emploi n'est-il pas une conséquence de notre expérience de quelque soixante-dix années de *welfare state* ?

Tout ce qu'on croit savoir de la vie de l'humanité indique qu'elle a toujours consisté à trouver des expédients à la précarité, notamment par la violence. La plupart des survivants ne survivaient que par l'esclavage, dans tous les lieux et tous les temps sur terre sauf en Europe, où il a d'abord été adouci en servage à l'époque mérovingienne, puis est tombé en désuétude progressivement de Charlemagne à saint Louis (évolution qui ne s'est pas faite partout : la suppression du servage en Allemagne date de l'influence française de la Révolution et de l'Empire, puis des réformes Stein-Hardenberg des années 1810 ; en Russie, loin de tomber en désuétude, le servage a été institutionnalisé par Ivan le Terrible, pour être aboli par décret par Alexandre II vers 1862). Quant aux monastères bénédictins, ils n'étaient pas des abris pour chômeurs : ils ont été les premières « entreprises capitalistes » (i.e. génératrices d'un cash-flow permettant rénovations, extensions, et... distributions : charité ou dividendes pour les abbés commendataires...) : exploitations agricoles (souvent plusieurs milliers d'hectares) et activités manufacturières diverses (métallurgie, textiles, reproduction de livres...).

Ces années de *welfare state* ont été rendues possibles par une conjonction particulière de facteurs qui a permis de croire que le travail est un droit.

Mais que vaut un droit quand il n'a pas en contrepartie une obligation ? Et comment Air France pourrait-il honorer l'obligation de verser plus de rémunérations que ses concurrents à service équivalent ? L'État va-t-il rester le garant d'une vie sans violence si on compte, d'abord, sur lui pour échapper à la précarité ? Autrement dit : l'effort ne devrait-il pas porter sur la mise en place de contrôles évitant que « les renards libres croquent librement les volailles dans des poulaillers

libres », en renonçant à brider la liberté de chacun ?

Les débats sont inépuisables... et inachevés.

documents et travaux

note de conjoncture

synthèse rédigée en décembre 2015

Économie mondiale: une croissance modeste

Aucune nouvelle prévision n'est venue modifier sensiblement les projections précédentes sur l'économie mondiale qui tablaient en moyenne sur une croissance modeste plutôt inférieure à 3 %.

À rappeler par ailleurs l'importance de l'endettement public mondial qui dépasserait environ les 200 000 milliards de dollars, soit de 2,5 à 3 fois le PIB mondial.

En restant dans le domaine économique, de nombreux problèmes vont se poser en 2016 et, notamment, la hausse prévisible des taux particulièrement pénalisante pour les pays endettés, les conséquences de l'évolution du cours des matières premières et du pétrole, les risques d'éclatement de l'Europe, les crises migratoires...

France: une croissance en amélioration mais insuffisante

Après avoir enregistré une croissance estimée à 1,1 % en 2015, l'économie française devrait enfin accélérer légèrement en 2016 pour atteindre 1,4-1,5 %, niveau comparable à celui de l'Allemagne. Comme le souligne l'Insee, « la reprise est lente graduelle, progressive... fragile et sans vigueur au regard du passé ».

Le chômage reste le point noir particulièrement préoccupant. La croissance sera trop faible en 2016 pour créer suffisamment d'emplois : dans ces conditions, le taux de chômage devrait se maintenir à plus de 10 % pour l'ensemble de la population active et de 25 % pour les moins de 25 ans.

Par rapport à ses principaux partenaires, la France reste à la traîne et ne parvient pas à redresser sa situation.

Europe: en grand danger

Avec une croissance de 1,5 % en 2015 et 1,8 % en 2016 plutôt en retrait sur les anciennes prévisions, la zone Euro entame une reprise encore faible et timide avec des situations assez contrastées. Dans ce contexte assez morose, le Royaume-Uni affiche une croissance soutenue — autour de 2,3 % en 2015.

Mais, c'est surtout la difficulté voire l'incapacité de l'Europe à faire face aux multiples problèmes : crise financière de l'euro, crise des migrants, crise de la sécurité intérieure avec l'espace Schengen... Les failles de la construction européenne sont multiples. En fait, les États n'ont pas voulu se dessaisir de leurs prérogatives. La mise en œuvre des réformes indispensables, le resserrement de l'union, pour ne pas parler d'intégration, ne semble pas pour demain. De la montée des périls peut-on espérer un sursaut salutaire ?

États-Unis: un optimisme modéré

En relevant modestement d'un quart de point en décembre 2015 ses taux directeurs, la Réserve fédérale américaine a pris acte du retour de l'économie américaine vers une amélioration espérée stable. En effet, la croissance devrait se situer autour de 2,5-2,6 % en 2015 comme en 2016, le chômage se stabiliser autour de 5 % et l'inflation atteindre environ 1 % en dépit du niveau bas des prix de l'énergie.

Cette prudence s'explique largement par l'incertitude sur l'environnement économique. La hausse du dollar qui pourrait accompagner l'augmentation des taux si elle devait se poursuivre au cours de 2016 risquerait de pénaliser les exportations alors que le secteur manufacturier montre déjà des signes de faiblesse.

Pays non occidentaux: affaiblissement général

Pas de changements notables par rapport aux commentaires des précédentes notes. Néanmoins, l'économie chinoise mérite une attention particulière.

Au sein de l'Asie, « moteur de l'économie mondiale » pour de nombreux observateurs, la Chine occupe en effet une place prépondérante. Sa croissance semble ralentir de manière sensible à 6,5 % par an, probablement plutôt autour de 5 % pour de nombreux observateurs.

Pour faire face à ce ralentissement, des mesures de soutien ont été prises par les autorités du pays. Le 13^e plan quinquennal qui sera mis en œuvre à partir de 2016 confirme une réorientation vers la consommation interne et les services sous contrainte de la réduction des inégalités sociales, de la pollution et d'une modernisation des institutions. Enfin, en voulant donner au renminbi (la « monnaie du peuple ») un statut de monnaie internationale, les dirigeants chinois confirment leur intention d'orienter la Chine vers un modèle économique de pays développé au prix de nouvelles contraintes.

Tout ceci se répercute d'abord sur les voisins asiatiques mais aussi sur l'ensemble des pays émergents notamment du fait de la baisse des échanges commerciaux. Les effets se font sentir également en Amérique latine — au Brésil qui connaît une forte récession (baisse du PIB de 3 % en 2015 et probablement de 1 % en 2016), au Venezuela... — et en Afrique compte tenu de la dépendance de nombreux pays dans le commerce de matières premières avec la Chine. L'Inde paraît moins touchée et devrait croître à plus de 7 % en 2015 comme en 2016.

Le Japon a une situation quelque peu contrastée. Le ralentissement a été net, ce qui devrait conduire à une croissance de seulement 0,6 % pour 2015. Le taux de chômage est faible à 3,4 % et le déficit commercial s'est réduit grâce au contre-choc pétrolier. Par ailleurs, la dévaluation du yen favorise non seulement les exportations mais aussi les revenus financiers des importants placements étrangers. En revanche, le déficit public est lourd, de l'ordre de 7 % du PIB tandis que la dette publique, certes largement détenue par les résidents, dépasse 230 % du PIB. Les perspectives pour 2016 paraissent un peu plus favorables.

La Russie connaît une récession spectaculaire de l'ordre de — 4,0 % du PIB en 2015 sous l'effet de la chute du cours des matières premières, particulièrement du pétrole et du gaz ainsi que des sanctions économiques.

Dans l'ensemble, la situation des pays non occidentaux reste préoccupante dans le contexte actuel.

Marchés de capitaux et banques: marchés sans direction et volatiles

« Ce qui guide essentiellement les mouvements de marché aujourd'hui, ce sont les politiques monétaires... Cela a créé une situation de taux historiquement bas qui semble difficilement tenable sur le long terme... La nervosité est forte. Un accident de marché est possible à la suite d'une décision monétaire mal interprétée », c'est ce que déclarait récemment le président de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La BCE poursuit sa politique de taux bas et d'assouplissement monétaire en espérant favoriser la reprise économique et finir par diminuer les pressions déflationnistes tout en constatant qu'aux États-Unis comme en Europe l'inflation ne repart pas. L'abondance des liquidités jointe à la volatilité pourrait entraîner des mouvements massifs sur les marchés en fonction des anticipations.

Quant au projet d'union bancaire qui concerne les 123 principales banques de la zone Euro, il tarde à voir le jour. Le mécanisme de garantie des dépôts qui créerait une mutualisation à travers un fonds de garantie européen rencontre l'opposition de l'Allemagne. La solidarité européenne n'est pas encore là.

Au total, un monde incertain, difficilement prévisible et sans pilote.

Les **notes de conjonctures** sont en ligne sur notre site. la plus récente livraison est réservée aux **membres** et aux **partenaires** de Contrat-social.

déjeuner du marché financier

Sur cette synthèse, un déjeuner du marché financier, dont voici un résumé, s'est tenu le 14 janvier.

La conjoncture économique est caractérisée par un pessimisme ambiant et une forte imprévisibilité. Cette situation se répercute au niveau des marchés financiers marqués par une tendance à la baisse et par une grande volatilité.

Dans ce contexte, les échanges au cours du déjeuner, résumés ci-après, ont essentiellement porté sur l'environnement économique et les principaux facteurs qui interviennent. On a relevé les principaux points suivants :

- L'endettement public extrêmement lourd est source d'inquiétudes. Ceci est vrai tout particulièrement pour la France qui bénéficie en fait de la solidarité européenne et, au premier rang, de celle de l'Allemagne.
- La politique des grandes banques centrales : Fed, BoE, BCE, banque centrale du Japon a abouti à inonder le monde de liquidités. Ceci, est source d'une part de grande instabilité du fait des mouvements brusques qui peuvent intervenir, d'autre part du gonflement du prix des actifs (bulles...) qu'il faudra corriger.
- Le ralentissement de la croissance chinoise ne devrait pas être une surprise en remarquant qu'il est difficile de connaître la réalité de la situation.
- La politique de la Fed d'une extrême prudence dépendra aussi de la situation électorale

aux États-Unis.

— La situation de la France, même si elle bénéficie d'une légère embellie est médiocre et en dessous de la moyenne de la zone Euro : chômage, équilibre budgétaire, endettement... L'incapacité à se réformer n'est pas récente mais l'accumulation des insuffisances devient inquiétante.

La politique de retour à la grandeur des anciens empires russe, turc... suscite des interrogations.

Nb. Le premier déjeuner du marché financier de l'année 2016 s'est déroulé le 14 janvier. Les membres présents se sont montrés unanimement favorables à la poursuite du rapprochement du marché financier et de Contrat-social. Une adhésion à Contrat-social est donc proposée aux membres du marché financier qui n'en font pas encore partie.

extraits et résumés

Au cours des mois d'octobre à décembre 2015, les **extraits** des livres ou articles de revue suivants ont été diffusés aux **membres** de Contrat-social (les premiers chiffres entre crochets qui suivent les extraits renvoient aux **chapitres** du site de Contrat-social qui sont en accès libres, les seconds sont le numéro d'ordre, dans le chapitre concerné, des extraits qui sont exclusivement accessibles aux membres).

Sophie Bérout, « Les mutations des conflits du travail en France », Idées économiques, décembre 2014. Cet article contient quelques observations fondées sur les conflits du travail dans notre pays. L'auteur n'évoque pas le fait que, dans l'industrie, le nombre d'ouvriers diminue tandis que celui des cadres augmente, les seconds étant moins syndicalisés que les premiers, ni, bien sûr, le conflit en cours à Air France. **[13-13]**

Bernard Gazier, Bruno Palier, Hélène Périvier, *Refonder le système de protection sociale, pour une nouvelle génération de droits sociaux*, Presses de Sciences Po, 2014. Le titre de cet ouvrage ne correspond-il pas aux interrogations de ceux que préoccupe notre contrat social ? Cet ouvrage contient moult répétitions, de nouveaux droits proposés sans que leur financement soit envisagé, aucune voie suggérée pour parvenir à une protection sociale rénovée. Toutefois, chemin faisant, le livre relève un certain nombre de phénomènes contemporains, certes connus mais dont le rappel n'a pas paru inutile. **[41-21]**

« **Le zénith des grandes firmes occidentales, américaines au premier chef ?** » Deux articles de *The Economist*, septembre et octobre, 2015. Le capitalisme est connu pour sa capacité à rebondir et à se transformer au lendemain de crises qui se répètent. L'hebdomadaire se demande si les grandes firmes occidentales ne viennent pas de connaître leur zénith grâce à la mondialisation qui a permis de réduire les salaires et d'accroître les ventes. Elles ont aussi bénéficié, dans maints pays, de la diminution de l'impôt sur les sociétés. Mais, aujourd'hui les firmes des pays émergents font concurrence aux grandes sociétés occidentales dont les formes d'organisation prédominantes en 2000 sont mises en question. Par exemple : moins de grandes firmes sont aujourd'hui cotées en bourse... D'autres types d'entreprise se sont développés. De très bons éléments de réflexion dans ces deux articles. **[23-69]**

Amélie Barbier-Gauchard, « Concurrence fiscale, où en sommes-nous ? » La Documentation Française, in *Problèmes économiques, hors-série*, septembre 2015. En période de paix, le pouvoir essentiel du Parlement est de voter le budget. Par voie de conséquence il ne peut se désintéresser des impôts. Mais la portée de maintes mesures fiscales qu'il arrête est problématique dans une Europe économiquement ouverte. Bien sûr il serait souhaitable d'harmoniser la fiscalité au sein de l'Europe ; mais l'exercice est fort difficile, chaque parlement entend garder ses pouvoirs. Harmoniser est encore plus ardu au plan mondial. Dans certains domaines c'est même une véritable concurrence qui règne : tel est le cas pour l'impôt sur les sociétés. Cependant, au fil du temps, certaines avancées ont eu lieu. La quasi-totalité des pays européens a adopté la TVA et une relative harmonisation des taux existe. Par ailleurs, ces derniers temps, la lutte contre la fraude fiscale a marqué des points très sérieux et, même si des failles subsistent, un plan de lutte contre les domiciliations fiscales « optimisantes », visant à réduire le poids de l'impôt sur les sociétés, vient d'être adopté par les pays membres de l'OCDE. **[23-70]**

« **The future of nuclear energy, half-death** », *The Economist*, 11 octobre 2015. L'électricité nucléaire : question complexe parfois traitée de façon peu rationnelle par des gouvernements. En résumé :

Ses atouts ? (1) n'émet pas de gaz à effets de serre — d'où le vaste programme nucléaire de la Chine — alors que la fermeture de centrales nucléaires en Allemagne a accru l'utilisation du charbon et donc de la pollution ; (2) peut être mise en route par temps de grand froid (en Amérique du Nord notamment) alors que solaire, éoliennes et gaz naturel ne peuvent fournir de production suffisante.

Ses défauts ? (1) risques graves en cas d'accident, Tchernobyl, Fukushima ; (2) pas de vraie solution pour les déchets ; (3) coût élevé de démantèlement d'une centrale ; (4) investissement initial lourd ; (5) prix de vente devenu, ici ou là, non compétitif avec la baisse du prix du pétrole,

du gaz voire des panneaux solaires et des éoliennes : 10 % des quelque 400 centrales nucléaires en service dans le monde ont fermé. [22-43]

Pierre Veltz, « La société hyperindustrielle et ses territoires », *Futuribles*, novembre 2015. Trois remarques à propos des extraits. *Primo* si leur lecture demande une grande attention, ils sont remarquables ; observateur très attentif de la microéconomie leur auteur parvient à présenter une vision mondiale de l'industrie et des services qui, de plus en plus, lui sont associés. *Secundo*, les réflexions de Pierre Veltz devraient intéresser le groupe de travail qui, au sein de Contrat-social, s'intéresse aux conséquences des développements de l'informatique moderne. Les bases sur lesquelles notre système de protection sociale repose sont, notamment, mises en cause par les phénomènes décrits par Pierre Veltz. *Tertio* : quel contraste entre ce monde économique si intriqué, ces réseaux mondialisés que décrit Pierre Veltz et la résurgence de nationalismes qui n'est pas son sujet. Des penseurs opposent la mondialisation qui demande aux individus de gros efforts personnels pour s'y adapter et des systèmes autoritaires « sans foi ni loi » qui proposent aux individus de se soumettre à leurs exigences en renonçant à leur personnalité. [21-47]

« **La Grande-Bretagne et l'Europe : The reluctant European** », *The Economist*, 17 octobre 2015. 2015 aura été une rude année pour l'Europe : crise grecque, afflux de centaines de milliers de réfugiés, agression de la Russie contre une Ukraine si proche des Européens de l'Est. En 2016 une autre crise se déclenchera si, par le référendum qui va leur être proposé, les Britanniques décident de quitter l'Union européenne. Ce risque existe. Les arguments de ceux qui prônent cette solution sont analysés avec un très grand soin par l'hebdomadaire anglais. Il les réfute posément, de façon très documentée dans une étude de 15 pages aux caractères serrés. Il est convaincu qu'un « Brexit » serait une grave erreur. [24-111]

Le multiculturalisme (2). Les trois textes complètent l'envoi récent d'extraits du dernier numéro de la revue *Commentaire* consacré au multiculturalisme. Le premier envoi traitait du phénomène dans sa généralité, ce second concerne les cas de trois pays où les problèmes liés au multiculturalisme se sont posés dans des termes différents. [21-46]

« **Corporate tax in America, inverted logic** », *The Economist*, 15 août 2015. La gestion mondialisée des entreprises, américaines entre autres, est, notamment, orientée, et de façon sensible, par l'impôt sur les sociétés. Les États et régimes sociaux modernes prélèvent de vastes ressources en particulier par l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Aux États-Unis son taux est élevé ; plus élevé que celui de maints pays occidentaux ce qui conduit les firmes américaines à des manœuvres d'optimisation fiscale. Au plan mondial une harmonisation des fiscalités n'est pas en vue. Faut-il désespérer d'une telle harmonisation en Europe ? La Tva n'a-t-elle pas été adoptée par un grand nombre de membres de l'Union européenne et la lutte contre secret et optimisation fiscaux ne vient-elle pas de faire de réels pas en avant ? [23-68]

« **Financing Europe's small firms, Treasure hunt** », *The Economist*, 27 juin 2015. On sait qu'en Europe la croissance industrielle repose largement sur les entreprises petites et moyennes (TPME). Paradoxalement les taux d'intérêt bas ne favorisent pas leur financement. Les marges des banques ont fléchi et le coût de l'examen et du suivi d'un crédit à une TPME est sans doute jugé non rentable par nombre de banques. Aussi de multiples formules ont surgi pour proposer des solutions. Le volume de ces interventions est encore limité mais il croît rapidement. Ces nouvelles formules éviteront-elles les dérives qu'on a connues dans l'immobilier : ouvrir un crédit et se dépêcher de le revendre, l'acheteur final risquant de découvrir, à terme, les faiblesses de l'emprunteur ? [23-67]

La Synthèse on line

Notre ami Xavier Lacaze, qui est l'un de nos membres, gère un site d'analyses et de commentaires sur l'économie et la finance, La Synthèse on line, que certains d'entre nous connaissent bien. Il a accepté que notre Lettre reprenne certains articles, ou publie certains extraits, avec recueil préalable de son accord et de celui du rédacteur concerné, sous réserve que les reproductions intègrent la mention de la source et surtout le lien HTML actif qui mène aux versions intégrales des articles sur le site.

Nous inaugurons cette formule par la publication d'extraits de deux articles de Vincent Benard et de Philippe Joubert, présentant deux visions opposées du bilan de la Cop 21.

Merci à Xavier

Bilan de la Cop 21. Les commentaires post Cop 21 sont grosso modo répartis entre ceux faisant état d'une satisfaction dithyrambique (« accord historique », « La Planète enfin sauvée », etc.) et ceux négatifs (« aucune décision concrète avec effet immédiat », « succès dépendant uniquement de la bonne volonté des parties prenantes », « pas d'engagement coercitif », « pas de prix fixé au carbone », etc.)...

Philippe Joubert, Chairman du Corporate Leaders Group et Senior Advisor du Wbcsd présente le point de vue du monde des entreprises : « Le bilan est globalement très positif,

car nous sommes allés, à mon avis, au maximum de ce que pouvait donner aujourd'hui le multilatéralisme après 20 ans de négociations incomplètes ou infructueuses... Trois décisions fondamentales ont été prises :

- Une mention claire à un objectif de ne pas dépasser 2 °C, et, si possible, 1,5 °C...
- L'objectif d'atteindre l'état d'émissions « zéro carbone net » au cours de la seconde moitié de ce siècle...
- Le mécanisme de révision des objectifs nationaux librement publiés tous les 5 ans à partir de 2020... »

Pour Vincent Benard, «... Passons sur le fait que, contrairement à ce qu'affirme la propagande massive subie avant et pendant la Cop 21, la science n'est pas « figée », et qu'il existe de nombreuses voix scientifiques sérieuses qui estiment que les émissions de CO₂ liées à nos activités ne sont pas un problème de l'ampleur décrite par l'ONU et son « excroissance climatique », le Giec. Certains scientifiques affirment même qu'un peu plus de CO₂ serait nettement bénéfique pour l'humanité, et notamment pour son agriculture...

Malgré les cris de victoire des activistes environnementaux et les larmes de Laurent Fabius, l'accord sera « non contraignant » et ne fixe aucune cible de réduction des émissions par elles-mêmes, préférant évoquer une « limitation de la hausse de température », ce qui devrait bien se passer, notamment si les sceptiques ont raison... il ne pouvait en être autrement. En effet, l'absence de contrainte était la condition *sine qua non* de la signature des deux pays les plus peuplés du monde, la Chine et l'Inde...

On peut donc se demander, dans ce contexte, quel est l'intérêt de la France, un des pays déjà les plus décarbonés qui soit (moins de 6 tonnes de CO₂ par tête, un des trois pays à fort PIB les plus vertueux derrière la Suède et la Suisse), à s'attacher un boulet aux pieds en s'entêtant à promouvoir une transition énergétique coûteuse et pénalisante pour la compétitivité de nos entreprises, alors qu'elle représente déjà moins de 1 % des émissions globales (300 millions de tonnes annuelles sur 36 milliards)...

nouvelles des partenaires

Jean Carlos Angulo remplace Jacques Lefèvre comme correspondant principal de Contrat-social auprès d'Ératosthène.

contrat-social en bref

Qu'est-ce qui nous réunit?

Nous avons constitué un groupe de réflexion d'une cinquantaine de personnes, issues de la « société civile » qui croient aux droits de l'homme et à la démocratie. Notre groupe *demande à ses membres* d'apporter au débat public des contributions pertinentes et originales.

Nous avons exercé ou exerçons des responsabilités diverses dans la fonction publique, des entreprises ou des associations. Nous constatons que le contrat social qui unit les Français fonctionne mal et, à certains égards, est fragilisé notamment par l'inadéquation de la politique et de la réglementation économique et sociale. Nous sommes convaincus que la conception et la mise en œuvre de ce contrat peuvent être progressivement améliorées mais à la condition que l'effort d'amélioration soit associé à une meilleure qualité de la politique économique et financière. Dans les deux domaines sociétaux et économiques que nous regardons comme notre « core business », nous cherchons à apporter des idées neuves par nos travaux.

Sans aucune attache partisane et totalement indépendants, nous tentons, en particulier, à mettre en lumière des obstacles aux changements qui sont souvent occultés.

Que croyons-nous?

La responsabilité des citoyens est pour nous une valeur cardinale. À nos yeux, la participation des citoyens qui le peuvent, comme bénévoles, à des actions collectives est très souhaitable.

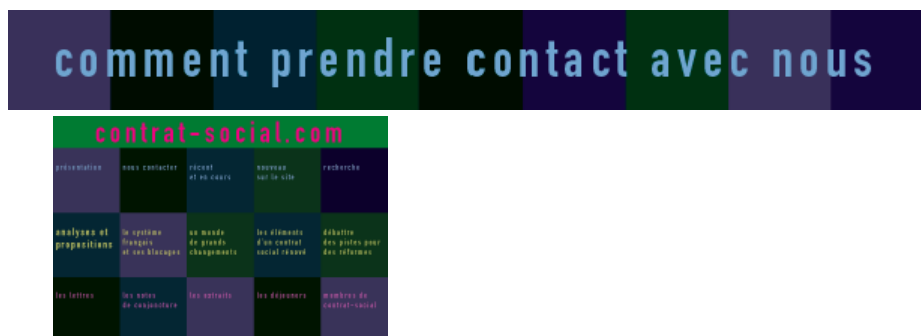
En effet, face aux difficultés plus ou moins durables de nos concitoyens, les prestations de l'État-providence, indispensables (mais aux effets parfois nocifs) ne suffisent pas pour ceux qui auraient besoin d'être accompagnés de façon attentive. Une contribution de bénévoles expérimentés, formés et encadrés pourrait, à nos yeux, être développée qui consoliderait le lien social, vital pour une société de notre temps.

Pour bâtir une société de responsabilité, un État providence refondé, très respecté et s'appuyant sur une économie et des finances saines est indispensable. Dans une organisation plus franchement européenne et décentralisée, il devrait orchestrer réflexions et débats, proposer des normes et les codifier de façon cohérente afin de s'assurer de leur respect.

Quant aux institutions comme les écoles, les tribunaux ou les hôpitaux, devenues plus autonomes, elles devraient être rendues davantage capables d'initiatives et d'expérimentations, leurs prestations étant systématiquement évaluées.

Que faisons-nous?

1. Nous avons conduit des **études** sur des éléments essentiels du contrat social : l'éducation, l'emploi et les retraites dernièrement. Sont en cours une étude sur l'accompagnement des personnes en difficulté par des organismes bénévoles et une autre sur les changements comportementaux induits par le développement du numérique. Nous cherchons, lorsque nous examinons de tels sujets, à nous informer sans a priori ; en nous demandant si nous sommes capables d'apporter une valeur ajoutée. Les **déjeuners-débat** que nous organisons chaque année avec les personnalités les plus diverses contribue à notre information et à nos réflexions.
2. Nous essayons de suivre de près l'**actualité** et les réflexions qu'elle suscite. Nos membres disposent à cet effet, une fois par semaine en moyenne, d'**extraits** de livres, rapports ou articles qui nous paraissent substantiels ou originaux ; nous menons des débats internes sur des sujets d'actualité.
3. Tous les trois mois, une **note de conjoncture** s'efforce de synthétiser les faits économiques et politiques majeurs de la période écoulée pour pouvoir prendre en compte l'environnement qui s'applique aux sujets étudiés et rester attentifs aux facteurs qui commandent la compétitivité française.
4. Nous publions une **lettre trimestrielle** destinée à des personnes que les travaux de Contrat-social intéressent.
5. Nous avons conduit et pouvons initier des actions de **formation** en collaboration avec des établissements universitaires et des grandes écoles.
6. Nous développons des **relations** et des collaborations avec d'autres groupes de réflexions à la démarche similaire.
7. Pour **diffuser** les résultats de nos actions et études, nous les mettons en **ligne** sur notre site internet www.contrat-social.com. Ce site, mis à jour périodiquement constitue le lien avec tous ceux qui partagent notre vision. Nous vous invitons donc à le consulter régulièrement.



Si vous souhaitez rejoindre Contrat-social — ou pour toute question que vous souhaiteriez nous poser — n'hésitez pas à nous contacter.

Contrat-social
8 rue La-Boétie
75008 Paris
contact@contrat-social.com
www.contrat-social.com

Cliquez ici si vous ne **visualisez pas** correctement cette lettre.

Cliquez ici si vous souhaitez **ne plus recevoir cette lettre**.

Contrat-social certifie que le recueil de ces données personnelles a donné lieu à une déclaration à la commission nationale Informatique et Libertés (Cnil), sauf dans les cas de dispense et d'exonération prévus par la loi. Contrat-social s'engage à ne pas communiquer ni divulguer vos données personnelles, hormis le cas où elle y est requise par une autorité judiciaire ou par une disposition légale. Contrat-social s'engage à ne faire aucune utilisation commerciale ou publicitaire des remarques, questions et commentaires qui lui seront envoyés. Ces données seront conservées pour une durée indéterminée. Conformément à la loi modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de l'ensemble des données personnelles vous concernant qui ont été collectées au titre de votre utilisation du site. Pour exercer l'un de ces droits, vous devez nous écrire à l'adresse indiquée ci-dessus.

